

**QUESTION ORALE EN CONSEIL MUNICIPAL (25 septembre 2017)**

Le communiqué du Président du Conseil départemental 85 en date du 20 septembre dernier rendant public son refus de construire un collège sur notre commune, en contradiction totale avec les engagements passés, nous remplit de colère, nous les élus de « Construire l'Avenir de Talmont-Saint-Hilaire ».

Une Talmondaise d'une cinquantaine d'années croisée par l'un de nous, très accablée par la nouvelle de l'abandon du projet, s'est exprimée ainsi : « On m'avait promis le collège public pour mes enfants et maintenant mes petits enfants ne l'auront pas ». Tout est dit dans cette phrase !

**Et pourtant** les électeurs talmondais ont cru, naïvement, que votre proximité, Monsieur le Maire, avec le Conseil alors général maintenant départemental, serait un atout de poids quand vous affichiez votre complicité avec le Président de l'époque, en 2014 pendant la campagne électorale.

**Et pourtant**, les contribuables talmondais n'ont pas bronché quand ils ont payé une 2ème fois pour mettre à disposition les terrains nécessaires pour la construction du collège public, les élus ayant ensuite modifié le PLU pour en permettre la réalisation.

**Et pourtant**, toute la population y a cru quand, avec vos amis du Conseil départemental, vous actiez le projet d'implantation de ce collège pour 2019-2020 avec ce titre dans la presse « Le projet de collège public avance à grands pas ». C'était le 15 septembre 2015.

**Et pourtant**, le 22 avril 2016, après une visite au département, l'association « un collège public pour tous à Talmont-Saint-Hilaire » nous a alertés : le collège était retiré du plan qui s'achève en 2018 et serait reporté. C'était déjà un très mauvais signe. Alors, à l'initiative des élus de notre liste, nous, le conseil municipal, avons voté dans une unanimité réconfortante, une motion pour tenter de faire pression.

**Et pourtant, tout cela fut en pure perte !**

Le communiqué du Conseil départemental sonne-t-il définitivement le glas du collège ? **Dans votre communiqué du 20 septembre, Monsieur le Maire, vous dites « prendre acte ». Est-ce à dire que vous vous inclinez devant cet oukase départemental ?** C'est notre première question.

Pour notre part, nous ne voulons pas prendre acte de cette décision inique. **À notre sens, l'intérêt supérieur des enfants doit PRIMER sur toute autre considération.**

C'est pourquoi, nous appelons :

- 1) à élargir l'action, derrière l'association du collège public, en associant tous les enseignants, toutes les associations de parents d'élèves, toutes les associations et tous les citoyens qui soutiennent ou souhaitent soutenir l'École de la République.
- 2) à mettre en œuvre sans tarder des actions visibles pour exprimer notre ras le bol et réitérer notre demande.

**Les élus de « Construire l'Avenir de Talmont-Saint-Hilaire » participeront pleinement à ces actions. Monsieur le Maire serez-vous avec nous ? C'est notre deuxième question.**